

# [Pétition ] Sauvegarder la spécialisation Arts Vivants de la Médiathèque de Vaise



[https://www.change.org/p/la-mairie-de-lyon-sauvegarder-la-sp%C3%A9cialisation-arts-vivants-de-la-m%C3%A9diath%C3%A8que-de-valmy?recruiter=1171966524&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=sms&utm\\_campaign=psf\\_combo\\_share\\_initial&utm\\_term=share\\_petition&recruited\\_by\\_id=f8bd8580-4e12-11eb-8875-5522d1d098a5](https://www.change.org/p/la-mairie-de-lyon-sauvegarder-la-sp%C3%A9cialisation-arts-vivants-de-la-m%C3%A9diath%C3%A8que-de-valmy?recruiter=1171966524&utm_source=share_petition&utm_medium=sms&utm_campaign=psf_combo_share_initial&utm_term=share_petition&recruited_by_id=f8bd8580-4e12-11eb-8875-5522d1d098a5)

Les usagers du département « Art vivants » de la médiathèque de Vaise se mobilisent aujourd'hui concernant sa restructuration en cours.

Amateurs, professionnels du spectacle vivant, étudiants, éditeurs, intervenants, ou usagers « lambdas » se regroupent donc concernant le devenir de ce département.

En quelques mots, ce département fait partie d'un des rares lieux en France, ouvert à tous, en capacité de rassembler et d'actualiser un fonds sur le théâtre, la danse, le cirque, l'opéra, les marionnettes, le mime, et comprenant également 33 abonnements à des revues

spécialisées. Le département organise des accueils de résidences de petites compagnies, des conférences avec des acteurs de la scène locale. Nous pouvons aussi mentionner le travail en collaboration avec les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre, avec des mises en espaces de nouveaux textes, ainsi que l'organisation du salon du livre de théâtre.

Le travail en ligne est aussi important. D'abord sur l'Influx, avec la rédaction d'articles, de brèves, de conseils de lecture, de revues de presse et de bibliographies. Les bibliothécaires de ce département participent aussi au Guichet du savoir. Ce service permet à chaque usager d'avoir une réponse en 72 heures à toute question sur le spectacle vivant.

Concrètement, c'est une équipe de quatre personnes, expérimentées, qui travaillent à temps plein sur ce domaine. La médiathèque de Vaise est un exemple unique en France de fonds théâtre spécialisé qui rayonne par ses activités d'animation, et la connaissance fine de son équipe. Il existe d'autres fonds spécialisés, comme à St Herblain (44) par exemple, mais la médiathèque de Vaise développe, jusqu'ici un modèle complet et exemplaire. Le rayonnement de Vaise nous semble à la fois local (le quartier, la ville) et régional. Les rdv annuels « On a tout lu » font office de formation pour de nombreux autres bibliothécaires et permettent aux amateurs, aux compagnies et aux professionnels de découvrir des textes contemporains.

Certains éditeurs nous apprennent qu'un démantèlement signifiera une baisse locale des achats (problème en soi, dans une économie du livre de théâtre non rentable, mais pourtant artistiquement essentielle), mais également régionale voire nationale (les présentations de nouveautés, les réponses spécialisées du Guichet des Savoirs, les articles et bibliographies sur l'influx) sont un modèle important pour de nombreuses autres bibliothèques en France. Démanteler ce

département, c'est avoir une action néfaste nationale.

Idem pour les auteur·rices : les rencontres, les liens avec les JLAT, les bibliographies, les veilles sur la saison théâtrale locale et régionale, le fonds des manuscrits d'Aneth et des JLAT : autant d'outils qui en disparaissant desserviront à très court terme la visibilité des auteur·rices.

Si le calendrier n'est pas bousculé, le dossier passera pour information dans un comité technique de la ville de Lyon début janvier. Cette méthode unilatérale est une simple formalité et une belle esquive de la demande des usagers.

Au-delà des discours terriblement bien fabriqués, il y a toujours des éléments concrets, fondateurs qui maintiennent nos structures et la pérennité de nos actions, surtout dans nos grosses machines administratives. Les effectifs, les budgets, les espaces font partie de ces éléments.

La dégradation de certains indicateurs suit bien un schéma disruptif et va très certainement changer la nature du service.

Ainsi, le nouveau département se nommera : «Pôle arts vivants-création ». Si l'intitulé est sympathique, il ne fait que reprendre le terme, la substance de l'ancien département Arts vivants devrait être bien altérée.

Concernant l'organisation du personnel, la polyvalence sera de mise. C'est donc une accumulation de temps partiels qui va être attribuée à la thématique. En rassemblant ces morceaux, nous arrivons à la moitié du temps de travail initialement dévolue au fonctionnement de l'ancien département. Par exemple, concernant le fonds théâtre, soit 8400 documents, il ne sera géré plus que par une seule personne qui en plus devra gérer parallèlement le fonds beaux arts.

Cette diminution substantielle modifie fondamentalement

l'approche et l'approfondissement du travail, sur le fond documentaire, en ligne, et évidemment sur l'accueil et le renseignement du public.

Le budget « animation » (budget en interne) permettait d'assurer régulièrement des résidences de compagnies. Cette enveloppe a été descendue au point où il est devenu impossible de pérenniser les résidences. La centralisation des décisions et des budgets rend donc très compliquée et exceptionnelle la construction d'évènements comme ceux-là.

Nous n'avons aucune certitude sur le maintien du budget d'acquisition, et sur celui des abonnements aux revues. Mais quelle est la pertinence d'un budget s'il n'est pas géré par des professionnels qui peuvent prendre le temps de s'investir et de s'informer continuellement ? Le budget global des acquisitions pour les médiathèques ne devrait pas baisser, il s'agira donc bien d'un choix de répartition sur les thématiques.

Ce projet de service découle d'un projet d'établissement qui concernait tout le réseau des bibliothèques municipales de Lyon. Ce dernier a été validé et engagé par l'ancienne municipalité, l'ancienne direction s'est donc attachée à sa mise en œuvre.

La médiathèque du Bachut a fait sa mutation, il y a un peu plus d'un an. Son organigramme est basé sur le même schéma que celui projeté à Vaise. Et bien sûr le département « culture santé » n'existe plus et nous pouvons constater que cette spécialité est bien dissoute. Le parallèle entre les deux médiathèques est à envisager, puisque cette ligne organisationnelle est une directive du projet d'établissement.

Ces spécialités donnaient du relief aux médiathèques de quartier, ou dites « des territoires » ; c'était ainsi un acte de décentralisation par rapport à la Part-Dieu. Les

bibliothèques de quartier seront donc homogènes et « les gens du spectacle » perdront leur bibliothèque.

En somme, la spécialité Arts Vivants de la Médiathèque de Vaise est menacée par

- la baisse de son budget
- la réduction du personnel (de 4 postes à 3 mi-temps)
- les postes polyvalents et les tâches partagées

Nous demandons donc à la municipalité et à la Bibliothèque Municipale de Lyon le maintien de la Spécialité Arts Vivants de la Médiathèque de Vaise.